

Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides

Nom: impralit ACA protect family

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: BE2019-0024-00-00

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0020161-0000

Table des matières

Partie 1. - Premier niveau d'information	1
1. Informations administratives	1
2. Composition et formulation de la famille de produits	2
Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP	3
1. Informations administratives sur le méta-RCP - meta SPC	3
2. Composition du méta-RCP	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	4
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	4
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	6
6. Autres informations	7
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	8

Partie 1. - Premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom

impralit ACA protect family

1.2. Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

1.3. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation

Nom	Rütgers Organics GmbH
Adresse	Oppauerstr. 43 68305 Mannheim Allemagne

Numéro de l'autorisation

BE2019-0024-00-00

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3

BE-0020161-0000

Date de l'autorisation

09/06/2017

Date d'expiration de l'autorisation

09/06/2023

1.4. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant

Rütgers Organics GmbH

Adresse du fabricant

Oppauerstraße 43 68305 Mannheim Allemagne

Emplacement des sites de fabrication

Oppauerstraße 43 68305 Mannheim Allemagne

1.5. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	6 - Carbonate de cuivre basique
Nom du fabricant	Spiess-Urania Chemicals GmbH
Adresse du fabricant	Frankenstraße 18b 20097 Hamburg Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Hovestr. 50 20539 Hamburg Allemagne
Substance active	48 - 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)
Nom du fabricant	Lanxess Deutschland GmbH
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Schwarzwaldalle 215 CH 4002 Basel Suisse
Substance active	51 - Tébuconazole
Nom du fabricant	Lanxess Deutschland GmbH
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Hawthorn Road, P.O. box 4913, MO 64120-0013 Kansas City États-Unis

2. Composition et formulation de la famille de produits

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Carbonate de cuivre basique	Copper(II) carbonate-copper(II) hydroxide (1:1)	Substance active	12069-69-1	235-113-6	20 - 20
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,3 - 0,3
Tébuconazole	1-(4-chlorophenyl)-4,4-dimethyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0,3 - 0,3
Monoethanolamine	2-aminoethanol	Substance non active	141-43-5	205-483-3	35 - 35

2.2. Type(s) de formulation

SL - Concentré soluble

Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

meta SPC

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-1

1.3 Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Carbonate de cuivre basique	Copper(II) carbonate-copper(II) hydroxide (1:1)	Substance active	12069-69-1	235-113-6	20 - 20
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,3 - 0,3
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-yl)méthyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0,3 - 0,3
Monoéthanolamine	2-aminoéthanol	Substance non active	141-43-5	205-483-3	35 - 35

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

SL - Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Nocif par inhalation.

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Provoque des lésions oculaires graves.

Peut irriter les voies respiratoires.

Peut nuire au fœtus.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Contient propiconazole. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Ne pas respirer les brouillards.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Traitement préventif du bois de grume, pour utilisation industrielle

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Imprégnation du bois par traitement en autoclave
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Fungi: Nom commun: champignons lignivores Stade de développement: Hyphe Nom scientifique: Coleoptera: Nom commun: Coléoptères du bois Stade de développement: Larves
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Catégories d'utilisation 1, 2, 3 et 4 (conformément à EN 335-1), bois tendre
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système clos: imprégnation sous vide Description détaillée: Imprégnation du bois par traitement en autoclave
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Catégorie d'utilisation 1 : 5,4 kg/m ³ ; catégories d'utilisation 2 et 3 : 7,4 kg/m ³ ; catégorie d'utilisation 4 : 14 kg/m ³ Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Appliquer en une fois
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	GRV (grand récipient pour vrac), plastique : HDPE, 1 200 kg GRV (grand récipient pour vrac), plastique : HDPE, 600 kg Baril, plastique : HDPE, 60 kg

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux mesures de gestion de risque générales

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux instructions de premiers soins et mesures d'urgence générales à prendre pour protéger l'environnement

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'élimination

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales de stockage

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Le produit est dilué avant utilisation ; une solution de 1 % à 4 % est préparée en fonction de la catégorie et des propriétés d'utilisation du bois de grume (concentration recommandée pour la catégorie d'utilisation 2 et 3 : 1,5-2,5%, catégorie d'utilisation 4 : 3-4%)

5.2. Mesures de gestion des risques

Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations relatives au produit), une protection des yeux et une combinaison de protection (au moins de type 6, EN 13034) pendant la phase de manipulation du produit.

Garantir une ventilation suffisante du poste de travail. Ne pas inhaler l'aérosol.

Ne pas manger, boire ou fumer lors de la manipulation de la préparation.

Se laver minutieusement les mains après manipulation.

Laver les vêtements contaminés avant utilisation.

L'application doit être effectuée dans une zone confinée ou sur un support imperméable et le bois fraîchement traité doit être stocké après traitement sous un abri ou sur un support imperméable, ou les deux, pour éviter toute perte directe dans le sol, les égouts ou l'eau, et toute perte éventuelle le produit doit être collecté pour être réutilisé ou éliminé.

Le bois traité ne doit pas être utilisé dans des endroits proches ou au-dessus de l'eau.
Ne pas utiliser comme bois pouvant entrer en contact direct avec des aliments, des aliments pour animaux, de l'eau potable ou des animaux d'élevage.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Inhalation : en cas d'inhalation, sortir la personne affectée à l'air frais et lui permettre de respirer confortablement. *Impralit ACA protect brown* : si des symptômes respiratoires allergiques se font ressentir, appeler un médecin.

Contamination cutanée :

- Produit non dilué : retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à grande eau. En cas de brûlures sur la peau, consulter un médecin.

- Solution d'application : laver la peau à grande eau.

Contamination oculaire (produit concentré) : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes en maintenant les paupières ouvertes pour garantir le rinçage de toute la surface. Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes et facile à enlever. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement.

Contamination oculaire (solution d'application) : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes en maintenant les paupières ouvertes pour garantir le rinçage de toute la surface. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer. Consulter un médecin si l'irritation des yeux persiste.

Ingestion : se rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette du contenant.

Mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement en cas d'accident

Maîtriser et récupérer les déversements avec un absorbant adapté et les placer dans un récipient verrouillable étiqueté en vue de l'élimination en tant que déchet dangereux. Porter un équipement de protection individuel adapté. Éviter le déversement accidentel dans des égouts, des eaux de surface ou le sol. Les sols contaminés par le produit non dilué doivent être traités comme des déchets dangereux.

En cas de déversement accidentel en grande quantité du produit concentré dans des eaux de surface, des eaux souterraines ou des égouts, informer les autorités concernées conformément à la législation locale.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Le produit, les récipients vides et les sorbants usagés doivent être traités comme des déchets dangereux.
Le produit et la solution d'application ne doivent pas être rejetés dans l'environnement ou dans un égout quelconque.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation : 2 ans

Stocker dans un endroit bien aéré. Garder le récipient bien fermé.

Stocker à une température comprise entre -15 et +30 °C.

Protéger contre la lumière directe du soleil.

Garder éloigné de toute denrée alimentaire, boisson, eau potable et nourriture.

Empêcher un accès non autorisé.

Fournir des moyens de nettoyage de la zone (absorbants) et une alimentation en eau pour les premiers soins en cas de contamination cutanée/oculaire.

6. Autres informations

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial	impralit ACA protect	Marché: BE
Numéro de l'autorisation <small>(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)</small>	BE-0020161-0001 1-1	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Carbonate de cuivre basique	Copper(II) carbonate-copper(II) hydroxide (1:1)	Substance active	12069-69-1	235-113-6	20
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,3
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylméthyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0,3
Monoethanolamine	2-aminoethanol	Substance non active	141-43-5	205-483-3	35

Nom commercial	impralit ACA protect brown	Marché: BE
Numéro de l'autorisation <small>(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)</small>	BE-0020161-0002 1-1	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Carbonate de cuivre basique	Copper(II) carbonate-copper(II) hydroxide (1:1)	Substance active	12069-69-1	235-113-6	20
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,3
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylméthyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0,3
Monoethanolamine	2-aminoethanol	Substance non active	141-43-5	205-483-3	35